

Pau, le 15/10/2018

RÉORGANISATION DE LA DOP :

L'enjeu des affectations = aucun licenciement

Après la restitution du rapport de l'expertise, le CE a rendu le 4 octobre un avis défavorable très détaillé. A la suite de cet avis, pendant la réunion du CE, les OS ont déclaré leur soutien au CE et exigé le maintien de l'emploi pour tous les salariés impactés.

Déclaration intersyndicale des OS sur le projet ACE au CE du 4 octobre 2018

Le CE vient de remettre son avis sur le projet ACE. A l'issue du processus de consultation, et malgré les nombreux échanges, il reste beaucoup d'interrogations portées par les deux instances du CE et du CHSCT notamment sur :

- *les fermetures de sites*
- *Les effectifs largement insuffisants*
- *La responsabilité et l'organisation de la sécurité*
- *La maîtrise des risques industriels, psychosociaux et humains*
- *L'absence de moyens supplémentaires prévus pendant la phase de transition*
- *Les process des astreintes qui ne sont pas fiabilisés*
- *Le plan de formation*
- *La disponibilité des outils informatiques*
- *Les contrats de travail*
- *Les risques de licenciements économiques.*

Les OS enjoignent la direction à apporter rapidement les réponses demandées par ces instances.

De plus, la direction reconnaît que le projet ACE est en phase amont et nécessite plus de travail pour affiner de nombreux aspects avant son déploiement. Les OS demandent à ce que la direction réponde positivement à la demande du CHSCT à être consulté avant le déploiement prévu en janvier.

D'autre part, le processus d'affectation des salariés de la DOP va être lancé. Il est depuis plusieurs mois source d'inquiétudes extrêmes pour le personnel, et un sujet sur lequel nous vous avons déjà alerté par notre courrier du 26 juin 2018.

Aujourd'hui, les OS exigent le maintien d'emploi à Teréga pour tous et de trouver une solution pour chacun.

Les OS vont être vigilantes au devenir des salariés Terega dans les temps à venir.

Nous attendons donc des réponses claires et argumentées de la direction sur toutes les questions des Instances vis-à-vis de cette nouvelle organisation. La pertinence de ces réponses conditionnera la réussite du projet, qui ne pourra se faire sans l'adhésion de tous.

Suite à l'avis du CE, la direction a lancé sans attendre, dès lundi 8 octobre, le «staffing» avec l'annonce des affectations nominatives des managers.

Pour les autres personnes de la DOP, une phase délicate impactant profondément leur vie professionnelle et personnelle s'amorce entre le 15 et le 24 octobre : les salariés vont devoir se positionner sur un nouveau poste et subir une éventuelle mobilité géographique.

Pendant toute cette phase, les OS et leurs représentants restent à votre disposition pour toute information ou accompagnement. Nous sommes particulièrement attentifs à la **sauvegarde de vos emplois**.

Les OS viennent de négocier deux accords importants :

- Cessation anticipée d'activité (CAA)
- Mobilité : Moyens supplémentaires pour la mobilité.

Les OS ont défendu la **Ligne Rouge à ne pas franchir face à la direction, face aux actionnaires lors du conseil d'administration d'Octobre et lors du comité de groupe en juillet :**

**AUCUN LICENCIEMENT ET MAINTIEN DE L'EMPLOI
DANS LE GROUPE TEREGA !**

Vos représentants restent à votre disposition.